

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Histoire de l'art médiéval, du XIIe au XVe siècle (2HA1042)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art (*)	Cours: 1 ph	oral: 15 min	6
Pilier secondaire B A - histoire de l'art (*)	Cours: 1 ph	oral: 15 min	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Nathania Girardin

Objectifs:

L'histoire de l'art étudie les témoignages visuels de la créativité humaine. Cette étude, à la fois matérielle et contextuelle, concerne les images et les objets, leur production, leur utilisation, leur conservation, et leur interprétation au cours du temps. Les enseignements de 1ère année ont pour objectif l'introduction aux techniques artistiques, aux méthodes et aux outils de la discipline, à son histoire et à ses champs chronologiques. Le cours d'histoire de l'art médiéval introduit au champ chronologique.

Contenu:

Ce cours introduit, en deux parties, au champ chronologique médiéval. Une première partie couvre les débuts de l'art proprement médiéval jusqu'au XIIe siècle, et le présente de manière thématique. L'objectif premier est de connaître les œuvres majeures de la période examinée, dans toutes leurs formes : peinture, sculpture, enluminure, orfèvrerie, vitraux, architecture, arts appliqués, etc., de sorte à développer progressivement les compétences nécessaires pour situer toute œuvre dans ses propres temps et lieu déterminés.

Forme de l'évaluation:

Mode d'évaluation : Examen en Session : un examen oral de 15 minutes, sous la forme d'une lecture d'œuvre, sanctionne les enseignements d'introduction à l'histoire de l'art antique, médiéval, moderne et contemporain. Pour ce qui concerne la partie médiévale, la matière de l'évaluation porte sur un corpus d'œuvres défini par le cours et par les lectures obligatoires, disponible sur le portail des cours Claroline. L'examen a lieu en session, entre 4 et le 20 juin 2015.

Critères d'évaluation : capacité à décoder et expliquer l'œuvre d'art, à la situer dans son temps et son lieu déterminés, dans un discours analytique et critique cohérent.

Modalités de rattrapage : identiques au mode d'évaluation. La séance de rattrapage sera organisée durant la session d'examen de rattrapage entre le 28 août et le 4 septembre 2015.

Documentation:

Lectures obligatoires : Jean-Pierre CAILLET & al., L'Art du Moyen Âge. Occident, Byzance, Islam, Paris : Gallimard, 1995, chapitres 6 à 9 ; Horst W. JANSON, Histoire de l'art. Panorama des Arts Plastiques des origines à nos jours, Paris : Ars Mundi, 1987 (nombreuses rééditions), chapitres 4 de la seconde partie.

Une bibliographie complémentaire est disponible sur le portail des cours Claroline.

Des lectures obligatoires (sources, textes) sont proposées au cours du semestre ; elles sont signalées dans le Syllabus du cours, disponible également sur le portail des cours Claroline.

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation